



ÉCOLES

LES CLASSES DE NEIGE UNE AVALANCHE DE LOISIRS !

page 10



Dossier

Linky : ce qu'il faut savoir sur un compteur controversé.

page 4-5



Travaux

Quartier du Vieux-Billy, dernière ligne droite.

page 8-9



Culture

Une pause bien-être à la médiathèque.

page 12

Voyage

Où envoyer vos enfants en vacances cet été ?

La municipalité propose six séjours en centres de vacances - pris en charge à 55 % - pour vos enfants pour les vacances d'été 2018. Voici un petit tour d'horizon des différentes destinations en France comme à l'étranger.

Les inscriptions sont à réaliser en mairie dès à présent. Pour plus d'informations, consultez le site de la ville (www.billy-montigny.fr)

AUSSOIS

« Vive la Montagne »

8-13 ans



Participation de la municipalité 459,25€
Reste à charge des familles 375,75€

Séjour du 07/07 au 20/07
et du 12/08 au 25/08

LE GRAU DU ROI

« Ambiance Méditerranéenne »

11-16 ans



Participation de la municipalité 544,50€
Reste à charge des familles 445,50€

Séjour du 15/07 au 27/07
et du 12/08 au 24/08

VIEUX BOUCAU

« Sea, Beach and Sun »

13-17 ans



Participation de la municipalité 514,25€
Reste à charge des familles 420,75€

Séjour du 9/07 au 22/07
et du 1/08 au 14/08.

ESPAGNE

« Vamos à la playa »

13-17 ans



Participation de la municipalité 484€
Reste à charge des familles 396€

Séjour du 18/07 au 31/07
et du 07/08 au 20/08.

ST PIERRE D'OLERON

6-13 ans



Participation de la municipalité 493,90€
Reste à charge des familles 401,85€

Séjour du 18/07 au 31/07
et du 1/08 au 14/08.

Enfance

Inscrivez vos enfants

● **À l'Accueil de loisirs de printemps** qui aura lieu du 23 avril au 4 mai 2018 à l'école Voltaire-Sévigné, rue J.Guesde.

Les inscriptions se dérouleront les lundis, mardis et jeudis du 26 mars au 6 avril de 9^h00 à 12^h00 et de 14^h00 à 18^h00, au point information jeunesse, rue Etienne Dolet.

Les formulaires sont également disponibles sur le site internet de la commune www.billy-montigny.fr.

● **Pour la maternelle** : les dossiers d'inscription sont à retirer en mairie à partir du 5 mars et ensuite à déposer dans les écoles dès le mois d'avril selon les horaires suivants :

-**Ecole Voltaire-Sévigné** : du 3 au 13 avril de 9^h à 10^h et de 14^h à 15^h puis les mercredis 4 et 10 avril de 9^h à 10^h30.

-**Ecole Louise Michel** : les lundis matin et les mardis toute la journée.

-**Ecole Suzanne Lanoy** : les lundis et mardis jusque 17^h et les mercredis de 8^h30 à 12^h.

ETAT CIVIL

Naissances

Ilyanna Vanez, le 2-01-2018

Philippine Jetil, le 6-01-2018

Enzo Rambo, le 13-01-2018

Souad Abdelaziz, le 14-01-2018

Mahë Carbonnier, le 19-01-2018

Naël Baworowski, le 19-01-2018

Nolan Maryssael, le 21-01-2018

Zoé Boughezal, le 26-01-2018

Athénais Dincq, le 27-01-2018

Décès

Marie-Angèle Houziaux, 87 ans

Sabina Delahaye, 97 ans

Martha Smogor, 84 ans

Sommaire

Pages 4 à 5

Linky, le dossier complet sur le compteur électrique.

Page 6

Parole d'élus avec Patrick Canivez, adjoint aux travaux et à la sécurité.

Page 7 à 9

Travaux municipaux et aménagement du Vieux-Billy.

Page 10

Les classes de neige.

Page 11

La battle Hip-Hop.

Page 12

La pause bien-être.

Page 13

La gymnastique et la boxe.

Page 14

La vie associative.

Page 15

Tribune libre.

Page 16

Agenda.

Billy-Infos

Mensuel d'informations de la ville de Billy-Montigny

Mairie, rue Jean Jaurès

62420, Billy-Montigny

Tél : 03 21 13 81 13

Fax : 03 21 13 81 21

Mél : secretariat@billy-montigny.fr

Site web : www.billy-montigny.fr/site/

Facebook : [/ville.billy.montigny](https://www.facebook.com/ville.billy.montigny)

Directeur de la publication :

Bruno Troni

Rédacteur en chef :

Bruno Troni

Rédaction et photos :

Service communication

Conception graphique :

Service communication

Imprimerie :

Service communication



Édito

Lors de la visite du Sous-préfet à Billy-Montigny

Cher(e)s Billysiennes et Billysiens,

Les premiers échos rencontrés par notre journal municipal ont été favorables. Face à la demande, nous avons d'ailleurs procédé à une impression supplémentaire. De même, vous êtes plus nombreux à consulter nos pages facebook ainsi que notre site internet qui regorgent d'informations pratiques. Même si nous ne souhaitons pas succomber à l'obsession du « tout internet », nous développons les formulaires en ligne de façon à faciliter certaines de vos démarches administratives.

Parce qu'il se passe toujours quelque chose dans notre commune, nous souhaitons vous apporter une information globale traitant des diverses activités et spectacles mis en place par notre municipalité ou les associations locales, et auxquels vous pouvez participer. Certains dossiers permettront par ailleurs d'approfondir certains sujets parfois complexes ou encore trop méconnus, tel le développement du compteur électrique Linky, tandis que les pages dédiées à la municipalité feront, chaque mois, le point sur nos nouvelles initiatives ou sur l'avancée des chantiers engagés. En effet, il est légitime que vous puissiez être pleinement informés du développement de votre commune et comprendre les motivations qui nous animent.

Je vous souhaite une bonne lecture.

Votre maire

Bruno Troni



LINKY, LE COMPTEUR CONTROVERSÉ PASSÉ AU CRIBLE

Des montres, des bracelets, des balances... Les objets connectés ont le vent en poupe et envahissent notre quotidien. Connu sous le nom de Linky, c'est désormais le compteur électrique dit « intelligent » qui s'apprête à investir tous les foyers. Décidément, on n'arrête pas le progrès ! Mais est-ce vraiment un progrès ?

Enedis (ex-ERDF) procède actuellement, et jusqu'en 2021, au déploiement de compteurs communicants Linky. Mais celui-ci est bien loin de faire l'unanimité. En effet, depuis que l'Etat a pris cette décision le nombre d'élus et d'usagers qui font part de leur inquiétude et de leur colère ne cesse de croître. A ce jour, plus de 500 communes, dont Billy-Montigny, ont adopté des délibérations, vœux et autres motions pour faire revenir le gouvernement sur sa position. En cause : l'absurdité économique de ces travaux et la dangerosité potentielle des compteurs.

Retour sur les motifs d'une contestation légitime :

Une aberration économique et écologique

Il s'agit de détruire quelque 35 millions de compteurs en parfait état de marche pour les remplacer par des compteurs dont la durée de vie est inférieure de plus de la moitié. Mon-

tant total de l'opération : 5,4 milliards d'euros. A cela s'ajoute le coût des opérations de recyclage (si possible) de l'ancien matériel pour éviter les atteintes à l'environnement.

Des inquiétudes pour la santé

Le compteur est relié par un réseau basse tension à un concentrateur, lui-même en liaison avec une agence de supervision Enedis via le réseau de téléphonie mobile. Le fonctionnement génère donc des ondes radioélectriques.

Même si l'Agence nationale de sécurité sanitaire a rendu un rapport estimant qu'il n'y a aucun risque pour la santé des usagers, il faut néanmoins noter que l'OMS classe le type d'ondes émises dans la catégorie « potentiellement dangereuses ». Si l'argument selon lequel leur émission est faible peut être entendu, il n'en reste pas moins qu'elles s'ajoutent à toutes celles déjà présentes dans notre environnement.

Une atteinte à la vie privée et à la protection des données

Linky permet à Enedis de collecter de nombreuses données en mesurant notamment de manière précise et très régulière l'électricité consommée. Ce faisant, un profil de consommation pour chaque foyer peut être dressé ce qui permet d'en déduire les habitudes de vie des familles. L'inquiétude des détracteurs du Linky concerne non seulement la possible transmission de ces données à des « partenaires commerciaux » mais aussi leur sécurisation.



A QUI PROFITE LE LINKY ?

A Enedis incontestablement... pour le consommateur, rien n'est moins sûr.

Sur un plan pratique tout d'abord, l'intérêt pour Enedis de disposer de ce type de matériel est de pouvoir intervenir à distance, évitant ainsi d'avoir à envoyer un salarié sur place. De là à s'interroger sur les conséquences à venir en termes d'emploi, il n'y a qu'un pas...

Une grande «générosité» pour Enedis

Sur le plan financier, la Cour des comptes, dans son rapport annuel, vient de confirmer les propos des élus et autres collectifs de citoyens s'opposant au nouveau compteur : il s'agit d'un " *dispositif coûteux pour le consommateur mais avantageux pour Enedis* ", juge-t-elle. Pour respecter le calendrier de travaux prévu, Enedis perçoit, par exemple, des incitations très juteuses qui pourraient s'élever à plusieurs dizaines de millions d'euros. L'entreprise ne paiera par contre que très peu de pénalités dans le cas contraire.

Concernant le consommateur, les choses sont par contre bien moins claires concernant les gains à escompter. L'an dernier déjà, face aux expérimentations déjà menées sur 300 000 foyers depuis 2010, le médiateur national de l'énergie commençait à s'impatienter alors qu'il avait pourtant accueilli favorablement la pose généralisée du Linky. Ainsi pointait-il du doigt le fait que les **diverses fonc-**

Bon à savoir

Le déploiement du compteur Linky découle de la loi sur la transition énergétique de 2015 qui, elle-même répond à une disposition de la loi du 13 juillet 2005 fixant les orientations de la politique énergétique. Il résulte également d'une directive européenne de 2009 qui prévoyait que 80% des compteurs devraient être intelligents d'ici 2020.

Certains pays comme l'Allemagne, la Belgique, le Portugal ou encore la Slovaquie ont décidé de ne pas généraliser le Linky ou de réserver son installation à certaines catégories de consommateurs.



tionnalités qui y sont liées ne sont pas mises en place et " que les bénéfices pour les consommateurs tardent à se concrétiser ".

Avoir la liberté de choix

Comme l'indique la Cour des comptes, ce sont pourtant ces avantages qui, seuls, " *peuvent justifier l'importance de l'investissement réalisé* ". Ainsi, par exemple, le client ne peut avoir accès à sa consommation détaillée qu'en passant par un site internet alors même que c'est cela qui est censé lui permettre de mieux la maîtriser. Par

ailleurs, des associations de défense des consommateurs craignent déjà que les coupures (pour retard du règlement de la facture, par exemple) puissent être facilitées par la mise en œuvre des interventions à distance.

Enfin, contrairement à ce que laisse entendre Enedis, le coût de remplacement des compteurs, estimé à 130€, sera bel et bien, à terme, à la charge du consommateur même si cela ne figurera pas clairement sur sa facture.

Si, en plus des inquiétudes évoquées plus haut, les consommateurs ne retirent financièrement rien de ce plan de déploiement, ils devraient au moins avoir le choix entre le compteur Linky et le maintien de leur ancien compteur. Pour l'heure, tant que les incertitudes ne seront pas levées et que le coût réel ne sera pas véritablement chiffré, la municipalité conseille à ses administrés de refuser l'installation du compteur Linky.

// Nous n'en ferons jamais assez "

Parole d'él

Patrick CANIVEZ

Adjoint au Maire

délégué aux travaux et à la sécurité

Après les écoles, la majorité municipale a décidé de procéder à l'extension de la cantine et à la reconstruction du bâtiment de l'accueil de loisirs. Est-ce une priorité pour vous de fournir un maximum de moyens pour les enfants de la commune ?

Patrick Canivez : Bien entendu. La jeunesse est pour nous la priorité. Elle est l'avenir de notre ville. De la garderie à l'accompagnement vers le monde du travail, nous ne lésinons pas. Notre action est également primordiale pour les parents que nous accompagnons ainsi dans l'éducation de leurs enfants.

Aujourd'hui, même si les financements sont moindres qu'autrefois à cause des baisses de dotations de l'Etat, nous gardons le cap. Grâce à notre gestion saine du budget, nous sommes en mesure de dégager suffisamment de fonds pour financer les travaux réalisés par des entreprises qui sont aussi nos partenaires. Nous avons surtout des services de pointe dans plusieurs domaines, qu'ils soient administratifs pour piloter les projets, ou techniques qui se sont,

par exemple, occupés du démontage des équipements de la cantine en vue des travaux. Nos agents municipaux se chargeront de l'aménagement final une fois les chantiers livrés.

La construction du centre de loisirs repose sur un lieu historique. Gardez-vous tout de même une trace de l'histoire de notre commune ?

P.C : Ce site est l'ancien carreau de la Fosse 10. Il est encore constitué de quelques bâtisses de l'époque des houillères. L'architecture du futur bâtiment sera en harmonie avec celui du multi-accueil qui, lui-même, est une restructuration de l'ancienne école ménagère. Autant dire que nous avons la volonté de conserver l'identité du bassin minier. Avec l'arrêt de l'exploitation minière, notre région a été sinistrée. Construire un lieu de vie dédié à l'enfance à cet endroit est donc un symbole. Dans le même ordre d'idée, le restaurant scolaire s'appelle « Au pain d'Alouette », en hommage aux mineurs de fond.

Justement, ce restaurant scolaire n'a pas encore 15 ans. La majorité municipale a-t-elle un appétit insatiable en termes de modernisation ?

P.C : Même si nous accomplissons beaucoup de choses, nous n'en ferons jamais assez. Nous voulons offrir ce qu'il y a de mieux aux enfants et maîtriser la préparation des repas qui pourra avoir lieu sur place. Cela nous impose de respecter une réglementation plus stricte. C'est pourquoi le chantier de l'espace cuisine de la cantine a presque été repris à zéro en ne conservant que les murs. Le personnel sera aussi formé en conséquence pour ce nouveau fonctionnement. Une cantine sera également construite au sein du centre de loisirs. Elle accueillera les élèves de l'école Suzanne Lanoy toute l'année et aussi les enfants du centre.

Nous sommes à plus de la moitié de votre mandat. La plupart de vos promesses de campagne ont été tenues avec, entre autres, la construction de la médiathèque Nelson Madiba Mandela et la réfection d'une bonne partie de la voirie du Vieux-Billy. Avez-vous d'autres projets ?

P.C : Nous nous focalisons pour l'instant sur le quartier du Vieux-Billy. La voirie des rues Gambetta et Hugo sera terminée avant la fin de 2018. Le parc Léo Lagrange (boulevard Malik Oussekiné), façade importante de la commune, sera entièrement réaménagé par notre service espaces verts. Nous avons encore des projets en tête concernant le logement mais qui dépendent malheureusement des budgets accordés. D'autres pistes sont aussi envisagées pour un futur mandat.



BILLY-MONTIGNY, UN PATRIMOINE COMMUNAL À ENTREtenir TOUTE L'ANNÉE

Parallèlement aux chantiers de construction ou de rénovation, les agents municipaux veillent au quotidien au bon état du patrimoine municipal. Un travail qui requiert de larges compétences.

Piscine

Louis Aragon : un gros morceau



Qu'elles soient sportives, administratives, scolaires ou culturelles, les infrastructures bénéficient de travaux d'entretiens réguliers. La piscine Louis Aragon a fait l'objet d'une rénovation intérieure de fond pendant les vacances de décembre.

Pour cela, le bassin a été entièrement vidé afin de refaire intégralement les joints avec une résine spéciale. Par souci d'économie et d'écologie, les murs ont été isolés et rhabillés, et tout le système électrique a été changé, ce qui comprend l'installation de radiateurs

moins énergivores. La peinture intérieure a également été entièrement refaite.

D'autres installations sportives devraient prochainement faire peau neuve. Le stade Paul Guerre compte un nombre important de bâtiments qui nécessitent une attention constante mais certains d'entre eux devraient être inscrits prochainement au programme des travaux. Il en va ainsi de la réfection de la salle de tennis Jean Paindavoine et des tribunes François et Jean-François Michalski.

Les services municipaux réunissent plusieurs corps de métiers, ce qui permet de réaliser des tâches parfois complexes comme la réfection de la toiture du CCAS en bac acier avec étanchéité au goudron. Prochainement, le carrelage extérieur sera refait et l'accès avec rampe pour personnes à mobilité réduite sera remis aux normes.



Centre culturel

Un bon coup de pinceau à Picasso



Véritable pôle associatif, le centre culturel Picasso voit passer chaque jour un grand nombre de personnes. La construction de nouveaux bâtiments et la modernisation d'édifices plus anciens à travers la commune ont rendu plus évidente encore la nécessité de redonner des couleurs à ce lieu.

Du sol au plafond, l'intérieur a été entièrement repeint. La façade extérieure le sera au printemps. Le patio a, quant à lui, eu droit à un réaménagement paysager complet par le service des espaces verts. La municipalité va également investir dans un nouveau mobilier plus moderne.

Concernant l'aspect sécurité, tout le réseau électrique, dont l'éclairage de sécurité, a été remplacé pour respecter les normes.

Du bon pain sur la planche pour les ouvriers municipaux.

L'EMBELLISSEMENT DU VIEUX BILLY SE POURSUIT !

L'espace culturel Léon Delfosse a accueilli une réunion publique qui s'est déroulée le 19 janvier dernier. Les riverains des rues Victor Hugo et Gambetta sont venus assister à la présentation par la municipalité, des futurs aménagements de leur quartier.



“ L'aménagement des rues Victor Hugo et Gambetta, s'inscrit dans la continuité des aménagements de la rue du 8 Mai 1945 et, plus généralement, de l'embellissement du quartier du Vieux Billy », a indiqué Bruno Troni.

Les travaux programmés répondent à des objectifs techniques et urbains précis, détaillés par Odile Guerrier, architecte paysagiste : enfouir les réseaux aériens, sécuriser les parcours piéton, éviter le stationnement des véhicules sur les trottoirs en augmentant le nombre de places et en délimitant clairement les espaces qui y sont dédiés, améliorer la sécurité par des aménagements susceptibles de faire ralentir les véhicules et marquer les intersections avec des arbres, redéfinir certaines limites des résidences des Peupliers et du Parc.

Concilier l'intérêt des piétons et des automobilistes

L'intérêt de la démarche n'est autre que de faire cohabiter piétons et voitures, chacun devant trouver sa place y compris les personnes à mobilité réduite. “ En retravaillant la structure des rues, cela a permis de redessiner le stationnement et de dégager de l'espace pour les trottoirs », a précisé l'architecte.

● **Aménagement de la rue Gambetta :** La première partie de la rue étant la plus étroite, il s'agira de remettre la bande roulante au centre, de décaler et épaissir le trottoir afin d'obtenir deux trottoirs de 90 cm. Après cette portion, la rue est très large et invite à la vitesse. Pour la réduire, un système

de stationnement en quinconce sera aménagé et s'accompagnera de plantations d'arbres étroits pour matérialiser le stationnement.

● **Aménagement de la rue Victor Hugo :** Les stationnements en épi n'ont pas été modifiés. Il est prévu un trottoir de 1,40 m, une voiture en stationnement et une bande de roulement. Des cales seront installées au nez des voitures pour arrêter le stationnement. Ce dernier sera longitudinal sur le reste de la rue. Les travaux permettront de faire passer le nombre de places officielles à 54 contre 49 aujourd'hui.

Calendrier

4,7 millions d'euros. Le coût total d'aménagement du quartier nécessitera un étalement des travaux sur plusieurs années :

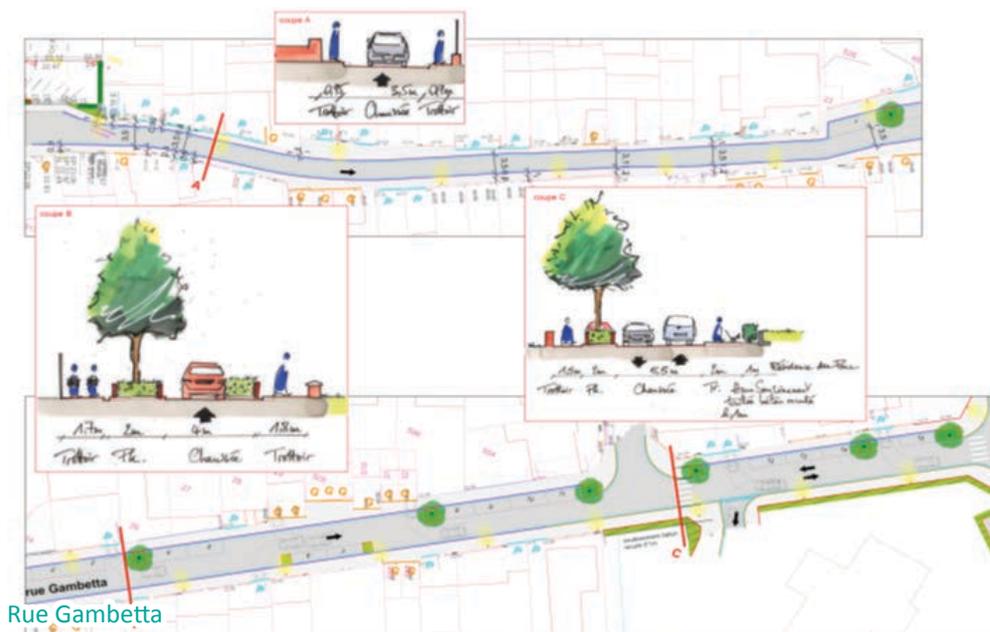
2018 : Rénovation des rues Gambetta – Victor Hugo – Résidence Renoir et Impasse Ternoux

(La CALL démarrera les travaux de renouvellement des réseaux eau-assainissement, de la rue Victor Hugo au premier semestre 2018, puis ceux de la rue Gambetta)

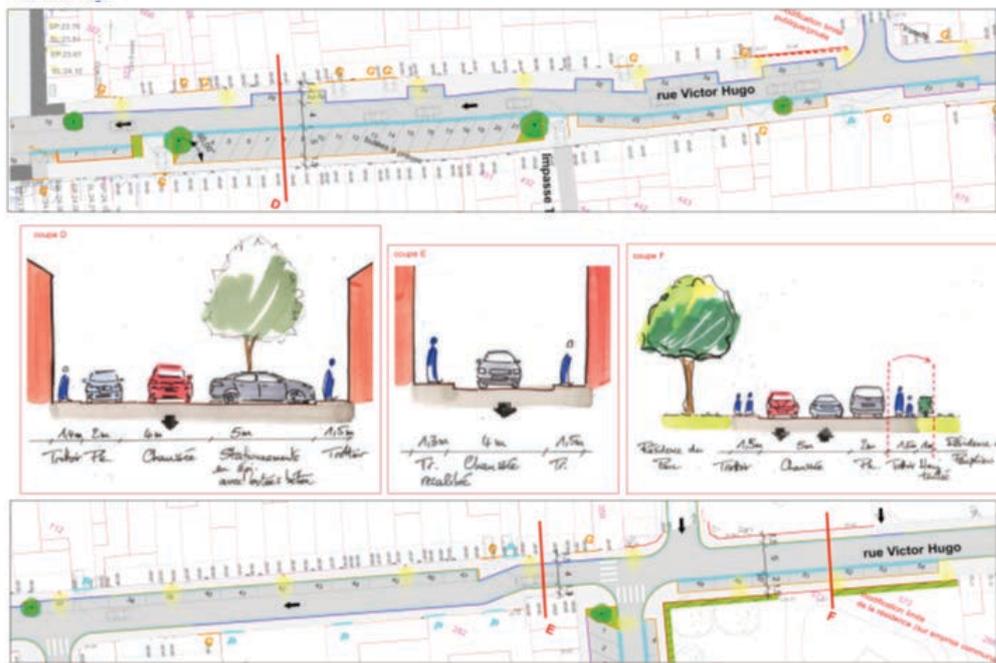
2019 : Rénovation de la rue Du Bois et Camus

2020 : Rénovation des rues Danton-Salengro et Impasse Tréhoux

2021 : Rénovation de la rue Voltaire – Mathieu et Place Mathieu



Rue Gambetta



Rue Victor Hugo

Afin d'éviter la station sur les trottoirs, des bordures T de 14 cm maximum seront installées.

Un trottoir sera aménagé au niveau de la résidence des peupliers.

Après cette présentation, c'est monsieur Lambert, du bureau d'études REVAL, qui a pris la parole pour évoquer notamment l'enterrement des anciens réseaux aériens.

Enfouir les réseaux pour améliorer l'habitat et libérer l'espace

Concernant l'éclairage public, les candélabres au sodium seront remplacés par des candélabres équipés d'une technologie led, qui divise de moitié la consommation énergétique et améliore la qualité d'éclairage. Les réseaux basse tension en support aérien seront quant à eux passés en technique souterraine. Les supports béton seront déposés, ce qui libérera de l'espace sur les trottoirs. La Fédération départementale de l'énergie du Pas-de-Calais subventionnera la mairie pour les travaux d'enfouissement des réseaux électriques.

Il s'agit là d'une belle amélioration pour l'habitat puisqu'il n'y aura plus

de câbles en façade. A la place, un coffret sera encastré sur les logements en façade tandis qu'il sera disposé en limite de propriété pour les habitations en retrait.

Lors de cette réunion, le maire a pu répondre au questionnement des habitants et dissiper certaines inquiétudes.

Stationnement, ramassage des déchets... des réponses aux préoccupations des riverains

Plusieurs questions ont été posées sur l'aménagement des stationnements, certains riverains craignant que les voitures ne viennent mordre les cales avec leur pare-chocs et que cela ne gêne les marches arrière. Bruno Troni a insisté sur le fait que les travaux feraient passer la distance entre la chaussée et le trottoir de 5 m à 6 m, ce qui facilitera les manœuvres. La possibilité d'un retournement du stationnement en épi a également été évoquée. Ceci ne posant pas de problème technique particulier, il suffisait donc d'acter cette décision lors de cette réunion publique.

En matière de stationnement des personnes à mobilité réduite (PMR),

aucune place supplémentaire n'a été prévue sur le linéaire en épi mais le projet peut être adapté avec, par exemple, la mise en place d'un arrêt provisoire. Cette solution permettrait de faire face aux demandes croissantes qu'il est impossible de satisfaire, la réglementation prévoyant une place de stationnement pour PMR non nominative pour 50 places.

Concernant le problème de la vitesse rue Victor Hugo, Odile Guerrier a souligné que la voirie pouvait être pincée à 3,50m pour casser la vitesse mais que cette largeur est réglementée pour le passage des pompiers.

Des interrogations sont également apparues s'agissant de la circulation pendant les travaux et du ramassage des ordures ménagères, des encombrants et des déchets verts.

Sur ce point, Bruno Troni a expliqué que les riverains devront sortir leur véhicule tôt le matin et qu'ils pourront accéder à leur domicile le soir. Il sera demandé aux habitants qui possèdent un stationnement sur parcelle, de privilégier ce mode de rangement.

Enfin, en matière de ramassage des déchets, le camion ne passera pas sur le premier tronçon rue Gambetta. Les poubelles seront donc regroupées. Il sera demandé aux entreprises de participer.

Chaque semaine une réunion de chantier sera organisée, afin de faire remonter les différentes remarques et trouver des solutions adaptées. Le chef de chantier sera sensibilisé aux différentes contraintes afin de minimiser les gênes occasionnées par les travaux.

En tout état de cause, le maire a assuré aux riverains que la municipalité serait très vigilante durant ce grand chantier et a remercié les participants à cette rencontre pour leurs observations très constructives.

Loisirs, découverte et camaraderie : les classes de neige, une expérience inoubliable !

Le temps de deux semaines, les classes de CM1 des écoles Voltaire-Sévigné et Suzanne Lanoy ont été délocalisées à la montagne et, plus précisément, au domaine du Fréchet au Reposoir. Une expérience inoubliable tant pour les élèves que pour les professeurs.

Les classes de neige, c'est avant tout la découverte d'une région. " *Même si nous sommes dans le même pays, il y a un grand fossé entre le Nord-Pas-de-Calais et la Haute-Savoie. Les enfants y découvrent une culture et un mode de vie différents*", précise Jérémie Laurent. Cela fait onze ans que cet enseignant de l'école Suzanne Lanoy accompagne ses élèves à la montagne et, pour lui, " *les années se suivent mais ne se ressemblent jamais*".

Pendant ce séjour, les enfants vivent et étudient au rythme de la vie locale. Ils mesurent la taille des arbres pendant les cours de mathématiques et étudient la faune et la flore des alentours en science, par exemple. L'environnement est

propice à l'étude et à la découverte car il éveille la curiosité des élèves. " *Ils s'enrichissent en permanence et apprennent de manière ludique. L'un des points marquants a été l'étude du Gypaète Barbu, un oiseau rare qui, après avoir frôlé l'extinction, a été réintroduit en Haute-Savoie. Lors d'une randonnée en raquettes, l'un d'entre eux est venu à notre rencontre. Les enfants s'en souviendront encore longtemps !*".

Là-bas, il y a toujours quelque chose à faire. Les enseignants, M. Laurent et M^{me} Szkaradek, ainsi que les animateurs s'investissent pleinement et les journées sont bien remplies. " *Notre séjour dure douze jours, il faut donc en profiter au maximum. Cette*

année, la neige s'est fait attendre et est tombée les derniers jours. Nous n'avons pas hésité à annuler le cours pour profiter de ces instants !"

Quant au retour, il ne se déroule pas sans mal pour les enfants. Habitué à vivre en groupe au quotidien, des relations se créent et se renforcent entre la classe et le professeur. Toutefois le manque de la famille prime et ils sont contents de rentrer chez eux. La reprise de l'école se fait avec une certaine fatigue et un brin de nostalgie. Une chose est sûre : les classes de neige, c'est aussi une expérience de vie en collectivité, faite de camaraderie, de découverte d'autres horizons, et qui laisse de merveilleux souvenirs.



Les élus ne manquent jamais de rendre une visite aux enfants

Un peu d'histoire

En 1978, Otello Troni en est à sa deuxième année de mandat de maire. Lui et son équipe municipale mettent en place ce qui s'appelait alors « classes vertes », devenues depuis « classes de neige ».

Avant de choisir la destination du Reposoir, la municipalité envoyait les classes de CM1 dans les Vosges, puis dans les Alpes-de-Haute-Provence.

Culture urbaine

Léon Delfosse aux sonorités du hip-hop !

Rendez-vous devenu incontournable pour les amateurs de danse, la battle hip-hop a de nouveau rencontré un franc succès.

Depuis maintenant trois ans, la municipalité offre à de jeunes billysiens la possibilité de vivre une belle aventure au son du hip hop. L'idée de faire bénéficier le jeune public, notamment issu des quartiers prioritaires de la ville, de cours de danse avait séduit l'Etat. Ce dernier avait donc décidé de participer financièrement au projet dans le cadre de la politique de la ville. Il n'en fallait pas plus pour que des ateliers, organisés de septembre à juin, puissent voir le jour.

C'est sous la houlette de Raphaël, professeur de l'association L'Original, que les jeunes prodiges s'exercent inlassablement, exécutant divers mouvements et autres acrobaties. Un entraînement qui les amène également à rencontrer des groupes provenant de communes voisines avec qui ils se lancent régulièrement dans d'amicales compétitions endiablées. C'est le centre culturel Léon Delfosse qui, le 3 décembre dernier, a accueilli, pour la troisième fois,



la battle « Billy The Kid ». Deux cents spectateurs ont pu admirer la technique d'une centaine de danseurs venus des quatre coins de France. Quelques mois après le début des cours, nos jeunes Billysiens étaient déjà en capacité de réaliser une très belle chorégraphie.

De la danse, mais pas seulement...

Nécessitant des qualités à la fois physiques et artistiques, le hip hop n'est pas juste un passe-temps. Comme l'explique Bruno Troni, " il s'agit d'une activité qui développe non seulement les capacités d'expression des jeunes

mais également le goût de l'effort, la solidarité, l'écoute, le respect. Autant de valeurs indispensables au bien-vivre ensemble ". Les démonstrations publiques, telle les battles, permettent en outre de valoriser le travail réalisé durant les ateliers. Une belle façon de favoriser la confiance en soi de ces danseurs en herbe ou confirmés qui méritent les félicitations.

Tu as entre 8 et 25 ans et tu souhaites apprendre cette discipline : le service Jeunesse te donne rendez-vous chaque mardi de 18h à 20h au Khoréa, rue Ampère. Renseignements auprès d'Alexandre Lenoir au 06 31 73 78 70.

Musique

Envie de jouer à Billy-Montigny ?

Vous êtes musiciens, vous avez un groupe de musique, et vous voulez vous produire sur scène ?

La ville de Billy-Montigny recherche de jeunes artistes (tous styles débutants) pour se produire le mardi 1er mai 2018 à l'occasion du Festival de la jeunesse.

Le but recherché par la municipalité est de donner la chance à des formations musicales de se produire dans des conditions professionnelles.

Les musiciens se succéderont sous le kiosque à musique du parc Robespierre toute l'après-midi, avec en clôture, un groupe confirmé.

Nous recherchons également des artistes pour la fête de la musique le jeudi 21 juin 2018.

Contact

- 03 21 49 49 40

- communication@billy-montigny.fr



Pause Bien-être

Quand votre médiathèque prend soin de vous...

Nos occupations professionnelles, nos responsabilités familiales nous obligent parfois à adopter un rythme de vie trépidant. Prendre du temps pour soi est parfois nécessaire pour affronter les aléas de nos emplois du temps. C'est ce que la médiathèque nous a proposé de faire le temps d'une « Pause Bien-être ». Retour sur un mois de grande sérénité...



Réfléchir à ce que nous souhaitons, à ce qui nous fait du bien, à nous et à notre famille. Voici en quelques termes, les thématiques de cette première édition de cette « Pause Bien-être ».

Pour y répondre, un cycle d'ateliers et d'animations était proposé par Marie-Pierre Guinet, la référente adulte de la médiathèque. Une initiative qui s'appuyait sur des intervenants du secteur du bien-être, de l'estime de soi et de la bienveillance.

Le bien-être par le travail manuel

Une session de Tricot Zen a été programmée mettant à contribution les mains expertes de l'association « De fil en aiguille et aux fourneaux » et celles, plus novices, des débutantes. Pour d'autres, c'est le loisir créatif qui a été choisi comme exutoire. Mission réussie avec le coloriage Zen et l'atelier « Création d'un attrape-rêve », réalisé en collaboration avec Noémie de l'association Récup'Art.



P.12

Le bien-être par l'esprit

Un Zen plus cérébral a été développé par Olivier Baerenzung, coach certifié, qui est intervenu lors de deux ateliers intitulés « Gérer son temps » et « Agir contre le stress ». Ces séances de coaching collectif ont véritablement été menées dans la bienveillance tout en favorisant des échanges riches entre les participants.

Le bien-être par le son

Se laisser transporter par les vibrations d'une voix, de bols tibétains, se laisser porter par les mélodies de la harpe celtique. Ces vibrations harmonisantes aux vertus thérapeutiques ont été jouées par Béatrice Panitskas, sonothérapeute professionnelle, de l'association Harpe en Ciel. Deux séances ont ainsi permis aux 24 participants de ré-harmoniser leur corps et leur esprit. Détente assurée.

Le bien-être par l'oralité

Un café-lecture « zen » clôturait ce mois riche d'animations et d'enseignements. Après une présentation de livres sur la thématique du bien-être, quelques lectrices ont lu à voix haute des poèmes écrits spécialement pour elles, par la poète Cathy Caffiers.

Le voyage, la gourmandise, les vacances, le bonheur ou encore la nature ont nourri l'imaginaire de chacune.

Le bilan de cette première édition est sans appel. Preuve que la demande était bien présente : le remplissage et les listes d'attente pour participer à cette manifestation.

Un succès qui annonce d'ores et déjà une deuxième édition pour janvier 2019.



Sports et loisirs

Faites de la gym pour le bien-être de votre corps !

Si vous voulez prendre soin de vous, entretenir votre corps, garder la pêche ou profiter de la vie tout simplement... une adresse s'impose : le club Sports et Loisirs des Carabiniers de Billy-Montigny, situé salle Gérard Philippe du stade Paul Guerre, et présidé par Thérèse Verleyen.

Vous y trouverez toutes sortes de cours : renforcement musculaire, fitness, L.I.A. (endurance et coordination), stretching, relaxation, zumba, gymnastique (douce, d'entretien et de bien-être). Les cours sont dispensés par un professeur diplômé.

Si vous désirez rejoindre les rangs de l'association, pas d'hésitation, rendez-vous les lundis et mercredis de 18^h30 à 19^h30, les jeudis de 16^h à 17^h et les vendredis de 17^h30 à 18^h30 salle Gérard Philippe.



Attention, il n'y a pas d'âge pour se faire plaisir ! Qu'on se le dise...

Contact

Thérèse Verleyen 03 21 75 59 97.

Boxe éducative

Six Billysiens champions du Pas-de-Calais

Samedi 20 janvier, huit boxeurs du Boxing Club Billysien, présidé par Mélissa Cornuel, ont participé aux championnats du Pas-de-Calais qui se sont déroulés à Mazingarbe.

Six d'entre eux ont obtenu le titre de champion du Pas-de-Calais, à savoir : Melyne Willem en 51/54 kg, Océane Maka-Nalepa en 33/36 kg, Samuel Roussel en 42/45 kg, Mathis Leroy en 57/60 kg et Thibaut Dandre en +76 kg. Quant à Hicham Abdelkader et Yanis Bourdon en 51/54 kg, ils se sont inclinés en demi-finale.

Sachez que les champions et vice-champions ont été qualifiés pour les championnats des Flandres qui ont eu lieu le 10 février à Divion.

Océane Maka-Nalepa et Thibaut



Dandre sont champions des Flandres et participeront au premier tour du championnat de France qui se déroulera à ST Genevieve des Bois, en région parisienne.

Renseignements ou inscription

Les entraînements ont lieu tous les lundis, mercredis et vendredis de 18^h à 20^h et le mercredi de 16^h à 17^h30.

Inscriptions à partir de 8 ans auprès de Guillaume Tornu au 06 27 92 33 54.

A l'honneur

Entre le sport et l'artisanat : le javelot à l'oiseau

On pourrait lui prêter une tendance ornithologique mais il n'en est rien. Le javelot à l'oiseau est un condensé de sport, d'artisanat et d'histoire.

Il y a longtemps, des mineurs observaient le tir à l'arc à la perche verticale. Une pratique qui consiste à décrocher avec une flèche un objet situé en haut d'un mat et appelé « l'oiseau ». A l'époque, c'était une discipline peu abordable car assez coûteuse. Il leur est donc venu à l'idée d'adapter ce sport selon leurs moyens en déclinant le tir à l'horizontale, plus facile à mettre en œuvre.

Les groupes de joueurs réunissaient tous les corps de métier. Les menuisiers fabriquaient un morceau de bois (l'oiseau), qui était ensuite fixé sur une tige filetée (la verge) soudée par les chaudronniers, le tout piqué dans un grand panneau en bois (le blot). Le but : faire tomber l'oiseau, situé à 9 mètres de distance, grâce à un javelot composé d'une pointe de métal (1,2 kg à 2 kg) et surmonté de plumes. Il existe aussi une autre cible, dite « la poule », le but étant cette fois de déloger un anneau autour d'une tige métallique.

Les premiers javeloteux billysiens se réunissaient au Café d'Auguste Legrand, rue Diderot. Il s'agissait des prémices de la création de la société « Gare les v'là » en 1966. A son apogée, le club comprenait 120 membres. Aujourd'hui, les temps ont changé et pourtant on compte encore plus d'une soixantaine de sociétaires. Une réussite que l'on doit en partie à l'actuel président Roger Dubois, adhérent depuis environ 30 ans. « Nous avons continué de développer ce sport au fil du temps », se rappelle-t-il. Car même si les années ont passé, il n'y a



Le président Roger Dubois tenant un « oiseau » de l'époque

toujours pas d'équipementier pour le Javelot à l'oiseau. Encore aujourd'hui, tout est artisanal mais les matériaux sont plus difficiles à trouver. « Pour fabriquer le blot, nous avons récupéré des tonnes de traverses de chemins de fer. Les parties en fer forgé sont entretenues et réutilisées et, pour les plumes, nous nous fournissons chez un plumier dans l'Oise », explique-t-il.

Discipline locale (il n'en existe nulle part ailleurs dans le monde), le javelot à l'oiseau est aujourd'hui pratiqué de manière confidentielle. Très rassembleur, il est surtout un prétexte à la convivialité. « Gare les v'là » prépare actuellement le prochain cartel qui aura lieu à domicile, rue Rostand, le 18 mars à 10h. Il réunit les quatre autres sociétés : les Remplumés et Les Mordus de Montigny-en-Gohelle, les Fines pointes de Rouvroy, et les Cracks de Mulot de Hénin-Beaumont.

Renseignements ou inscription

Roger Dubois 03 21 43 55 95

Mémoire

Des dames de garde à Lorette

Le jour est à marquer d'une pierre blanche pour les associations patriotiques : deux femmes viennent de rejoindre les gardes d'honneur de Lorette à Billy-Montigny.

« C'est un moment unique », déclare Jean-Paul Bertrand, chef de secteur à Billy-Montigny pendant que Monique Quesson, debout face à une dizaine de briscards, capte toute l'attention. Et pour cause, elle est la première femme à participer à une réunion des gardes d'honneur de Lorette au centre Picasso. Avec elle, son mari Claude qui a tenu à l'accompagner.

Le déclic est venu à Monique lors d'une assemblée plénière de l'association où elle a chanté avec sa chorale. Subjuguée, elle décide de se rapprocher de la section billysienne. Sa démarche se veut aussi un hommage à son arrière-grand-père Louis Philippe, militaire dont le nom est inscrit sur le monument aux morts rue Dolet.

Le hasard a également voulu que deux autres femmes, Martine Redinger et Patricia Demaret de Méricourt, rejoignent la compagnie au même moment. Une preuve d'ouverture d'esprit de la part du groupe 7, qui rassemble les deux villes, car ailleurs des réticences subsistent. « Les femmes ont tellement fait pendant les deux guerres mondiales. Elles y ont autant leur place que les hommes », rappelle Jean-Paul Bertrand.



Pour la liste de l'Union Républicaine

Egalement délégué à la Communauté d'agglomération de Lens-Liévin, le maire de notre commune a eu l'occasion, il y a peu, de faire entendre son inquiétude grandissante quant à la situation sanitaire de ce territoire. Et pour cause. Le taux de mortalité dépasse de 38% la moyenne nationale et pourrait, à ce rythme, atteindre 42% en 2020. La lecture des données socio-sanitaires dans notre agglomération et, plus largement dans ce bassin minier, provoque toujours chez nous la même amertume. La gravité de la situation s'étale chaque fois de la même façon dans les journaux et retombe -presque- dans l'oubli jusqu'au rapport suivant. Je dis « presque » car chaque jour dans notre vie d' élu local, dans notre vie professionnelle ou dans notre entourage, nous constatons les dysfonctionnements de notre système de santé et leurs conséquences.

Ce qui fut à ses débuts l'une des grandes fiertés de ce pays agonise dans sa globalité. Entre la loi Bachelot « patient, santé, territoire » de 2009

ou encore le « plan hôpital 2012 », de Marisol Touraine, notre service public se dégrade au fil des réformes et à mesure que le carcan des contraintes budgétaires se resserre. A force de vouloir baisser les dépenses à tout prix, nos gouvernants ont fini par considérer la santé simplement comme un coût à baisser et non plus comme un service public qu'il est vital de développer.

Les hôpitaux sont à cet égard un exemple parlant. Soumis à une gestion digne des entreprises privées, ils sont aujourd'hui financièrement dans le rouge, les comptes des établissements de la région faisant par exemple état d'un déficit de plus de 3,5 millions d'euros pour l'hôpital de Lens pour 2017. Ils abritent, par ailleurs, des personnels épuisés à qui l'on demande d'en faire toujours plus avec moins. Quand on pense qu'en 2012 l'Etat avait signé avec eux un « pacte de confiance », cela pourrait presque paraître drôle si les conséquences n'étaient pas si tragiques. Car ce sont les patients qui subissent directement les effets de cette politique désastreuses. Une politique qui développe des hôpitaux plus grands mais moins nombreux et

tire un trait sur le service de proximité en fermant un peu partout des services existants et en supprimant des lits. Ainsi la fermeture du service de pneumologie du centre hospitalier de Lens ne peut être perçue que comme une marque de mépris supplémentaire à l'égard de notre population dont les difficultés financières obèrent encore un peu plus la capacité à se soigner. A cela s'ajoute la perspective, à terme, d'une désertification progressive de notre territoire en matière d'offre de médecine générale.

A l'heure où le gouvernement annonce un nouveau plan santé, la majorité municipale soutient sans réserve la transformation de l'hôpital de Lens en centre hospitalier universitaire qui favoriserait, entre autres, la recherche et l'implantation de médecins. De même, une coopération forte avec des structures existantes et ayant fait la preuve de leur efficacité, tel Filièris, devrait être recherchée. Enfin, une véritable politique de prévention doit être développée. C'est d'un véritable plan d'urgence dont nous avons besoin, et dès à présent.

● Pour le groupe majoritaire

Pour la liste Front National

Pas de représentant désigné

Pour la liste Nouvel Horizon

Article non parvenu

L'article L2121-27-1 du Code général des collectivités territoriales prévoit un droit d'expression pour les élus n'appartenant pas à la majorité municipale dans les communes de plus de 3.500 habitants.

Les expressions des groupes étant libres, elles n'engagent que leurs auteurs. Toutefois, le caractère injurieux ou diffamatoire de certains propos exposerait ces derniers à des poursuites.

AGENDA

ASSOCIATIONS

JEUDI 15 MARS : Prestation de la Symphonie billysienne au foyer Guy Mollet à 19h30.

MERCREDI 21 MARS : Loto des Tiots organisé par l'Amicale laïque de 14h30 à 17h au foyer municipal Emile Louis.

DIMANCHE 25 MARS : Festival des majorettes au stade Paul Guerre, salle Paul Eluard.

COMMÉMORATIONS

SAMEDI 10 MARS : Commémoration de la catastrophe minière du 10 mars 1906
10h15 au parking du cimetière
11h00 à la nécropole rue Uriane Sorriaux, à Méricourt.

LUNDI 19 MARS : Cérémonie du 56ème anniversaire de la signature des accords d'Evian pour le cessez-le-feu en Algérie. Rassemblement à 18h au monument aux morts rue Etienne Dolet.

SPORT

SAMEDI 3 MARS : Championnat handball Nationale 2 Billy-Montigny – Mélantois Handball Club complexe Otello Troni, stade Paul Guerre à 20h30.

DIMANCHE 11 MARS : Qualifications des championnats de France de billard en 3 bandes, division 4 avec Billy-Montigny, Cucq et Villeneuve d'Ascq, avenue de la Fosse 2 à partir de 10h.

DIMANCHE 18 MARS : Championnat football Promotion Honneur Billy-Montigny – Lambres lez Douai stade Paul Guerre, à 15h.

SAMEDI 25 MARS : Championnat handball Nationale 2 Billy-Montigny – Livry Gargan complexe Otello Troni, stade Paul Guerre à 20h30.



On n'est pas que des valises ! Ou l'épopée des salariés de Samsonite.

Par la compagnie Atmosphère Théâtre.

VENDREDI 2 MARS 2018 à 19h30

ESPACE CULTUREL LEON DELFOSSE

Réservations en mairie et en médiathèque. Tarif : 8€.



BILLY POLAR

MERCREDI 21 MARS
MÉDIATHÈQUE NELSON MADIBA MANDELA
RUE PASTEUR, BILLY-MONTIGNY

Rencontre et dédicace à 16h avec
Franck THILLIEZ
pour son dernier roman



Logo of the Ville de Billy-Montigny, Nelson Mandela, POLARLENS, and Cultura.

Semaines Irlandaises en Arcois-Gohelle

Concert avec
Frankie Gavin et De Dannan & Flat out
SAMEDI 24 MARS

ESPACE CULTUREL LEON DELFOSSE
Avenue de la Fosse 2,
Billy-Montigny, à 20h30



Paf : 12 €. Billetterie en mairie et à la médiathèque Nelson Madiba Mandela

